BUT ET STRUCTURE DU COURS DE PERFECTIONNEMENT EN ANESTHESIOLOGIE

Le Comité Européen d'Enseignement en Anesthésiologie (C.E.E.A.) organise, dans les pays de la Communauté Européenne, des cours de perfectionnement en Anesthésie-Réanimation, dans le but de développer un enseignement post-universitaire de haut niveau, constituant un standard européen de formation continue, compatible avec les exigences du DPC.

Le cycle des cours de la C.E.E.A. est composé de six modules de deux jours et demi (cf. infra). Il est possible d'intégrer le cycle par n'importe lequel des six modules.

- 1. Respiration et thorax
- 2. Appareil cardio-vasculaire
- 3. Réanimation, médecine d'urgence et transfusion
- 4. Mère, enfant, réactions aux médicaments
- 5. Système nerveux, anesthésie locorégionale et traitement de la douleur
- 6. Anesthésie pour divers types de chirurgie

Cette année, le **module n° 2 de la région du Grand Sud-Ouest** qui se déroulera en **juin 2017**, a pour thème : **Appareil cardio-vasculaire.**

Les cours sont adaptés aux progrès des connaissances afin de pouvoir garder leur caractère de mise à niveau et être suivis régulièrement.

Les participants doivent être présents pendant toute la durée des cours. Dans les sujets qu'ils auront à traiter, les enseignants choisiront les aspects nouveaux d'importance capitale ou de difficulté particulière.

Comme les années précédentes, les cours sont remodelés afin d'obéir aux exigences d'un programme de Développement Professionnel Continu (DPC). Chaque journée comportera une partie cognitive, suivie d'une évaluation des pratiques professionnelles sous la forme de Tests de Concordance de Scripts. Le programme, proposé par le Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs (CFAR), permet aux médecins qui le souhaitent de valider leur obligation de DPC.

Pour plus d'informations concernant le DPC, vous pouvez contacter **Madame Hélène CREUS**, par courriel hcreus@cfar.org ou par téléphone au 01 45 20 72 73.

Un certificat de participation sera remis à l'issue des cours.

CONFERENCIERS

Mr le Pr Karim ASEHNOUNE

CHU de Nantes

Mr le Pr Matthieu BIAIS

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Fabrice CAMOU

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Pascal CHIARI

Hospices Civils de Lyon

Mr le Pr Pierre CORIAT

Pitié-Salpêtrière, Paris

Mr le Pr Pierre COSTE

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Antoine DEWITTE

CHU de Bordeaux

Mr le Pr Jean-Luc FELLAHI

Hospices Civils de Lyon

Mme le Dr Hélène FOULGOC

CHU de Bordeaux

Mme le Pr Karine NOUETTE-GAULAIN

CHU de Bordeaux

Mme le Dr Karine NUBRET-LE-CONIAT

CHU de Bordeaux

Mr le Pr Alexandre OUATTARA

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Ivan PHILIP

Institut Montsouris, Paris

Mme le Dr Astrid QUESSARD

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Alain REMY

CHU de Bordeaux

Mme le Dr Stéphanie ROULLET

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Hadrien ROZE

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Laurent STECKEN

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Nadir TAFER

CHU de Bordeaux

Mr le Dr Vincent VENIARD

CHU de Bordeaux

Mr le Pr Benoît VIVIEN

Hôpital Necker, Paris



15 – 16 – 17 Juin 2017, Lacanau (33)

Éligible au DPC

COMITE D'ORGANISATION

Pr Alexandre OUATTARA – Bordeaux Pr Karine NOUETTE-GAULAIN - Bordeaux Mme Nadine CHABOUD - Bordeaux

SECRETARIAT

Professeur Alexandre OUATTARA

CHU de Bordeaux

Service d'Anesthésie Réanimation II. Groupe Hospitalier Sud

CMC Magellan 1, 33604 - PESSAC Cedex Téléphone: 05 57 65 69 17 - Fax: 05 57 65 68 11 Courriel: nadine.chaboud@chu-bordeaux.fr

LIEU DU SEMINAIRE

Hôtel VITAL PARC.

Route du Baganais, 33680 – LACANAU OCEAN

Tél: 05 56 03 91 00 - Fax: 05 56 03 91 10

INSCRIPTION

- Pour vous inscrire, vous devez retourner le bulletin d'inscription (inclus dans le programme) accompagné du règlement, au Secrétariat du Professeur Alexandre OUATTARA, avant le 28 mai 2017. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée, jusqu'à un maximum de 80 participants.
- Aucune inscription n'est possible pendant les cours.
- Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dès le versement des droits d'inscription.
- Si l'inscription ne peut être honorée, le demandeur en sera averti par retour de courrier, avec restitution du rèalement.

Conditions d'annulation :

- Cinquante euros (50 €), correspondant aux frais de constitution du dossier, seront déduits du montant de l'inscription en cas d'annulation après le 05 juin 2017.
- Aucun remboursement ne pourra intervenir après le 11 juin 2017.

Formule 1 : séminaire résidentiel, incluant :

Participation aux cours, dossier pédagogique, TCS

Logement (2 nuits): 15-16 juin 2017 Petits déjeuners (3): 15-16-17 juin 2017 Repas de midi (3): 15-16-17 juin 2017 Repas du soir (2): 15-16 juin 2017

Formule 2 : séminaire non résidentiel, incluant :

Participation aux cours, dossier pédagogique, TCS Repas de midi (3): 15-16-17 juin 2017 Repas du soir (2): 15-16 juin 2017

PRÉ-PROGRAMME Cours n° 2 : Appareil cardio-vasculaire

Jeudi 15 iuin 2017

Epidémiologie et Pharmacologie

09h00-09h30 Accueil des participants

Revascularisation myocardique: Etat des lieux en

09h30-10h15 cardiologie en 2017

Pr P. COSTE - Bordeaux

Evaluation du risque cardiaque en chirurgie non

10h15-11H00 cardiaque

Dr A. DEWITTE - Bordeaux

Pharmacologie comparée des solutés de

11h00-11h45 remplissage vasculaire

Pr K. ASEHNOUNE - Nantes

Pharmacologie comparée des agents cardio-

11h45-12h30 vaso-actifs

Dr N. TAFFR - Bordeaux

12h30-14h00 Déjeuner

• Cœur et anesthésie (1)

Stratégies modernes du contrôle du risque 14h00-14h45

cardiaque en chirurgie non cardiaque

Pr P. CORIAT – Paris

Optimisation hémodynamique périopératoire en 14h45-15h30

2017

Pr M. BIAIS - Bordeaux

15h30-16h15 Hypotension artérielle peropératoire

Pr P. CORIAT - Paris

16h15-16h45 Pause

Anesthésie-réanimation d'un patient porteur

16h45-17h30 d'une valvulopathie

Dr I. PHILIP - Paris

Gestion des troubles du rythme et de conduction

17h30-18h15 périopératoires

Pr JL. FELLAHI – Lyon

TCS/cas cliniques

18h30-19H30 Pr A. QUATTARA/Pr K. NOUETTE-GAULAIN -

Bordeaux

20h00 Dîner

Vendredi 16 juin 2017

• Cœur et anesthésie (2)

Anesthésie et hypertension pulmonaire 08h30-09h15

Dr H. ROZE – Bordeaux

Anesthésie d'un patient en état de choc 09h15-10h00

Dr L. STECKEN - Bordeaux

Anesthésie d'un patient porteur d'un

10h00-10h45 pacemaker et/ou d'un défibrillateur

Dr H. FOULGOC - Bordeaux

10h45-11h15 Pause

Protection myocardique périopératoire 11h15-12h00

Dr P. CHIARI – Lvon

12h00-14h00 Déieuner

Cœur et réanimation

Choc cardiogénique 14h00-14h45

Pr A. OUATTARA - Bordeaux

Assistance circulatoire de courte durée 14h45-15h30

Dr A. REMY - Bordeaux

Traitement mécanique de l'insuffisance

15h30-16h15 cardiaque chronique

Dr V. VENIARD – Bordeaux

16h15-16h45 Pause

Anesthésie du transplanté cardiaque pour une

16h45-17h30 chiruraie non cardiaque

Dr K. NUBRET-LE-CONIAT - Bordeaux

Diagnostic et traitement de l'endocardite

17h30-18h00 infectieuse en 2017

Dr F. CAMOU - Bordeaux

Ateliers ETT/ETO 18h00-19h00

Dr A. QUESSARD - Bordeaux

20h00 Apéritif et Diner de Gala

Samedi 17 juin 2017

Arrêt cardio-respiratoire pré-hospitalier et au **09h00-10h30** bloc opératoire : Similitudes et spécificités

Pr B. VIVIEN - Paris

Gestion périopératoire des anticoagulants

10h30-11h15 oraux directs: Propositions du GIHP

Dr S. ROULLET - Bordeaux

11h15-11h45 Pause

11h45-12h30 Remise des certificats de participation

12h30-14h00 Buffet

FIN DU SEMINAIRE

Si vous souhaitez valider votre DPC	
Exercice libéral (Prise en charge annuelle : 3700 €)	Exercice Hospitalier
Avant les cours :	Avant les cours :
 Je m'enregistre sur <u>www.mondpc.fr</u> et je m'inscris au CEEA via <u>www.mondpc.fr</u> En parallèle, je m'inscris aux cours et je règle les frais d'inscription de la formule 1 (résidentielle : 600 €) ou de la formule 2 (non résidentielle : 520 €) à : Cours Européens 	 Je m'inscris aux cours, en choisissant la formule : Formule 1, résidentielle : 800 € (correspondant au prix du CEEA 600 € + 200 € pour le CFAR) Formule 2, non résidentielle : 720 € correspondant au prix du CEEA 520 € + 200 € pour le CFAR)
	 Je complète, avec mon établissement, le bulletin d'inscription spécifique DPC élaboré par le CFAR.
	 J'adresse les 2 bulletins d'inscription (spécifique DPC et Cours Européens), ainsi que le règlement correspondant à la formule choisie au : Secrétariat du Pr. Alexandre OUATTARA (SAR II).
Je participe aux cours du CEEA-CFAR les 15, 16 et 17 juin 2017.	Je participe aux cours du CEEA-CFAR les 15, 16 et 17 juin 2017.
Après les cours :	Après les cours :
 Je remplis une évaluation en ligne sur mon espace www.mondpc.fr du DPC-CEEA afin de recevoir une indemnisation de perte de revenus. 	- Le CFAR m'envoie une attestation de DPC .
	- Le Secrétariat du SAR II m'envoie une facture acquittée (frais d'inscription CEEA + frais DPC CFAR) que je transmets à mon
- L'OGDPC paie le programme DPC au CFAR.	établissement.
- Le CFAR m'envoie mon attestation de DPC.	 Mon établissement, après envoi des justificatifs (attestation de présence, attestation de paiement) me rembourse mes frais d'inscription et mes frais DPC.
- Le CFAR me rembourse mes frais d'inscription selon la formule choisie (600 € ou 520 €).	
Références programme DPC sur le site <u>www.mondpc.fr</u> : - Formule 1 : N° 16381700009 - Formule 2 : N° 16381700010	- Le Secrétariat du SAR II rembourse au CFAR la somme correspondant aux frais du DPC.

LEXIQUE	
DPC	Développement Professionnel Continu (obligation de réalisation d'un programme DPC par an et par professionnel de santé à partir de 2013)
ODPC	Organisme proposant des programmes validant le DPC
OGDPC	Organisme Gestionnaire du DPC
CFAR	Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs (enregistré auprès de l'OGDPC pour proposer des DPC validants)

BULLETIN D'INSCRIPTION (SVP compléter en lettres capitales) À retourner <u>avant le 28 mai 2017</u>

Au : Secrétariat du Pr. Alexandre OUATTARA Service d'Anesthésie Réanimation II (SAR II) Groupe Hospitalier Sud, CMC Magellan 1 33604 – PESSAC Cedex

Nom:
Prénom :
Adresse:
Code Postal: Ville:
Pays : Tél. :
Adresse @ (obligatoire):
S'inscrit aux Cours de Perfectionnement Module n° 2 des 15, 16 et 17 juin 2017 à Lacanau
☐ Ne souhaite pas valider mon DPC
Choisit la formule : □ Formule 1 (séminaire résidentiel) : 600 € □ Formule 2 (séminaire non résidentiel) : 520 €
□ Souhaite valider mon DPC
EXERCICE LIBERAL
Choisit la formule :
 □ Formule 1 (séminaire résidentiel) : 600 € □ Formule 2 (séminaire non résidentiel) : 520 €
EXERCICE HOSPITALIER
Choisit la formule : □ Formule 1 (séminaire résidentiel) : 800 €
☐ Formule 2 (séminaire residentiel) : 720 €
Verse la somme de :
• Par:
□ Chèque bancaire, libellé à l'ordre de : Cours Européens □ Virement bancaire (RIB ci-joint)
Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation.
Date & Signature :
-